



INFORMATIONS SUR LES DEMANDES DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Le délai est d'environ **30 jours** pour traiter toutes demandes de certificat d'autorisation, une fois que tous les documents requis ont été reçus et que le paiement a été fait.

Veuillez noter que si votre demande est assujettie au PIA, le délai d'émission pourrait être prolongé selon la complexité de la demande.

CAS POUR LESQUELS VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

- Construction d'une installation septique
- Construction d'un puits
- Installation d'un quai
- Installation d'une clôture, d'un mur de soutènement ou aménagement du terrain
- Abattage d'arbres
- Abattage commercial d'arbres
- Remblayage, déblayage ou aménagement d'un étang artificiel
- Installation d'une enseigne ou d'une affiche
- Installation d'une piscine ou d'un spa
- Changement d'usage (ex. : résidence de tourisme – voir formulaire de location à court terme)
- Démolition d'un bâtiment principal, accessoire ou agricole
- Construction ou réparation d'un pont ou d'une rue
- Installation ou remplacement d'un ponceau

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

- Coordonnées de l'entrepreneur effectuant les travaux (incluant le numéro RBQ)
- Courte description des travaux
- Coût estimé des travaux
- Date prévue des travaux

DANS QUEL CAS DEVEZ-VOUS REMPLIR LE PLAN DE CONTRÔLE DE L'ÉROSION

Vous devez remplir le plan de contrôle de l'érosion dès qu'il y a une intervention ou une perturbation du sol. Ce plan fait partie intégrante du formulaire de demande de permis.

DOCUMENTS REQUIS EN COMPLÉMENT DU FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE

- Étude de caractérisation du site et terrain naturel

CONSTRUCTION D'UN PUIT

- Plan d'implantation indiquant les dimensions et la superficie du terrain, ainsi que l'emplacement de tout bâtiment, de l'installation septique et des cours d'eau.
- Confirmation écrite du puisatier précisant la position exacte du puits.

INSTALLATION D'UN QUAI

- Plan de localisation du quai projeté, incluant ses dimensions.
- Description des matériaux qui seront utilisés pour la construction du quai

INSTALLATION D'UNE CLÔTURE, MUR DE SOUTÈNEMENT, AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

- Plan montrant la localisation des travaux projetés
- Informations concernant la hauteur, le type et les matériaux

ABATTAGE D'ARBRES

- Motif de la demande
- Photos démontrant l'état des arbres visés
- Croquis localisant chaque arbre sur le terrain
- Prescription sylvicole réalisée par un ingénieur forestier (lorsque requise)

REMBLAI, DÉBLAI OU ÉTANG ARTIFICIEL

- Plan indiquant l'emplacement des travaux projetés, incluant les distances par rapport aux autres éléments présents sur le terrain
- Plans et coupes des travaux projetés

INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE OU D'UNE AFFICHE

- Dimensions de l'enseigne, incluant la hauteur entre sa base et le niveau du sol
- Message affiché (logo, nom de l'établissement, services ou produits offerts), ainsi que les matériaux, les couleurs, les reliefs et l'encadrement
- Photo de l'emplacement prévu et description du mode d'installation

INSTALLATION D'UNE PISCINE OU D'UN SPA

- Hauteur et capacité de la piscine ou du spa
- Description des dispositifs de sécurité et de la clôture (pour une piscine creusée)
- Plan d'implantation incluant les équipements, les distances par rapport aux bâtiments et aux limites du terrain, ainsi que l'emplacement de la clôture

CHANGEMENT D'USAGE

- Identification précise de l'utilisation actuelle et proposée
- Nombre de cases de stationnement, superficie affectée à l'usage, pièces affectées à l'usage

POUR CONSTRUCTION D'UN PONT OU D'UN CHEMIN

- Les plans et devis signés et scellés par un ingénieur
- Les plans de gestion des eaux et contrôle de l'érosion préparé par un professionnel

POUR INSTALLATION D'UN PONCEAU

- Les plans d'aménagement du ponceau

POUR DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL OU D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE

- Description du bâtiment à démolir et méthode de démolition

COÛT DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Quai	25 \$
Installation septique	50 \$
Aménagement de terrain	50 \$
Puits	50 \$
Clôture, mur de soutènement	15 \$
Remblai, déblai, étang artificiel	25 \$
Piscine ou spa	25 \$
Enseigne	25 \$
Abattage d'arbre	25 \$
Abattage d'arbre avec prescription sylvicole	Variable
Changement d'usage (sauf résidence de tourisme)	20 \$
Pont ou chemin	100 \$
Ponceau	15 \$